



Présidents et Secrétaires  
Généraux des  
**Fédérations Nationales de boxe  
et des Comités Nationaux  
Olympiques**

Lausanne, le 15 février 2021

**Objet : Restructuration des modalités de qualification olympique pour la boxe,  
Tokyo 2020**

Chers CNO et FN de boxe, chers amis de la boxe,

Nous espérons que vous allez tous bien.

Nous apprécions grandement le dialogue et le partenariat très ouverts que nous avons noués avec chacun d'entre vous lorsque nous avons élaboré et livré le processus de qualification de la boxe pour Tokyo. Chaque étape de ce processus a été établie en mettant les boxeurs au premier plan et en tenant compte des commentaires que nous avons reçus des athlètes, des experts techniques, des fédérations nationales (FN) et des Comités Nationaux Olympiques (CNO).

À cet égard, comme les Fédérations Internationales de tous les autres sports inscrits au programme des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, nous avons passé en revue les défis actuels en matière de voyages internationaux et de restrictions y afférentes dans de nombreux pays, ainsi que les impacts qui en résultent sur les systèmes de qualification olympique.

Au cours des 10 derniers jours, nous avons consulté tous les CNO, les FN, les experts techniques, les ambassadeurs des athlètes de boxe ainsi que des experts médicaux pour avoir leur avis, afin de comprendre vos situations individuelles et vos considérations concernant les épreuves de qualification restantes pour la boxe olympique.

De manière générale, vos réactions sur le processus de qualification olympique restant à venir ont été les suivantes :

- i. L'importance de préserver la période minimale de 30 jours entre deux événements consécutifs, surtout compte tenu de la situation actuelle ;
- ii. Garantir des conditions équitables pour tous les boxeurs de toutes les régions, notamment en leur donnant les mêmes chances de récupérer et de se préparer correctement pour les qualifications et, plus important encore, pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020; et
- iii. Préoccupations supplémentaires concernant les restrictions de voyage en constante évolution, les exigences de quarantaine et vos politiques gouvernementales respectives qui pourraient affecter les délais de préparation des athlètes et leur capacité à participer aux épreuves de qualification olympique.

Le groupe de travail du CIO sur la boxe (Boxing Task Force - BTF) s'est réuni virtuellement le 12 février 2021 pour examiner vos commentaires et les scénarios possibles. Il a pleinement convenu que la santé et la sécurité des athlètes devaient être au centre des préoccupations, tout comme la priorité accordée aux épreuves continentales de qualification olympique. Cette priorisation des épreuves continentales permet :

- a. de veiller à ce que les athlètes de toutes les régions aient une chance équitable et égale de se qualifier ;
- b. d'augmenter le temps de récupération et de préparation des athlètes pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, en renforçant l'accent que nous mettons sur les considérations médicales et de sécurité; et
- c. de préserver les classements et le système de têtes de série du BTF pour le tournoi de boxe de Tokyo 2020.

Par conséquent, après avoir étudié tous les scénarios possibles, le groupe de travail sur la boxe a tenu compte de vos commentaires et a décidé de restructurer le reste des épreuves de qualification olympique pour la boxe en vue des Jeux de Tokyo 2020, comme détaillé ci-dessous.

### **Fin des épreuves de qualification régionales**

Comme vous le savez, nous avons terminé les épreuves de qualification continentales pour l'Afrique ainsi que pour l'Asie/l'Océanie, et partiellement les épreuves de qualification pour l'Europe.

#### Qualifications olympiques pour l'Europe

Reflétant les défis signalés par de nombreux CNO et FN européens, et afin d'optimiser le temps de préparation et les possibilités de participation, l'épreuve de qualification olympique pour l'Europe, initialement prévue à Londres (GBR) en avril 2021, a maintenant été repoussée à juin 2021. Le lieu et les dates précises seront confirmés dès que possible.

### Qualifications olympiques pour l'Amérique

Les qualifications olympiques pour l'Amérique ont été confirmées et auront lieu à Buenos Aires (ARG) du 10 au 16 mai 2021.

### **Remplacement des qualifications olympiques mondiales par l'utilisation des classements BTF**

En raison de la priorité accordée aux qualifications olympiques continentales et de la reprogrammation des qualifications olympiques pour l'Europe, la dernière étape du processus de qualification olympique de la boxe pour Tokyo 2020 a été restructurée. La dernière épreuve mondiale de qualification olympique, prévue à Paris (FRA) en juin 2021, n'aura pas lieu.

Les 53 places (32 hommes et 21 femmes) qui devait être allouées lors de la dernière épreuve mondiale de qualification olympique seront désormais réparties de manière égale entre les quatre régions (Afrique, Amérique, Asie/Océanie et Europe) et toutes les catégories de poids. Conformément au principe fondamental d'universalité, une place sera attribuée nominativement à l'athlète le mieux classé et non encore qualifié, par région et par catégorie de poids, pour les deux sexes, selon les [classements BTF](#) à l'issue de chaque épreuve continentale respective.

Cela garantit qu'aucun athlète admissible ne sera exclu de la nouvelle procédure de réattribution des places, laquelle est basée sur les résultats internationaux enregistrés sur le terrain au cours des quatre dernières années (2017-2021), y compris, mais sans s'y limiter, les épreuves de qualification olympique du BTF.

Pour garantir la plus grande transparence et l'intégrité du processus d'attribution, les classements BTF ont été examinés par un vérificateur externe afin de s'assurer que tous les résultats ont été comptabilisés avec précision et conformément au "[Résumé des classements et têtes de série BTF concernant les épreuves de qualification olympique pour la boxe et les Jeux Olympiques de Tokyo 2020](#)".

### **Mise à jour du texte du système de qualification**

Soyez assurés que toutes les places qui ont été attribuées lors des qualifications olympiques pour l'Afrique, l'Asie-Océanie et l'Europe en 2020 resteront attribuées.

En outre, l'attribution des places restantes lors des prochaines qualifications olympiques pour l'Amérique et la reprise des qualifications olympiques pour l'Europe sont confirmées conformément à la version actuelle (publiée en novembre 2020) du [système de qualification de la boxe pour Tokyo 2020](#)

Une version actualisée du système de qualification de la boxe pour Tokyo 2020 - reflétant les changements susmentionnés - vous sera envoyée dès que possible après l'approbation officielle de la commission exécutive du CIO, qui devrait intervenir d'ici la fin février 2021.

Le groupe de travail sur la boxe tient à vous remercier sincèrement pour votre collaboration et votre engagement permanents en faveur de la protection des athlètes et du sport de la boxe, ainsi que pour votre excellent partenariat concernant le processus de qualification de la boxe pour Tokyo.

Soyez prudents et restez forts.

Avec nos cordiales salutations,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Morinari Watanabe.

Morinari Watanabe  
IOC Boxing Task Force Chair